

# Tarifification Enfance Jeunesse

à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017

## A noter préalablement

La tarification prend en compte le **Quotient Familial** de chaque famille. Pour calculer le tarif qui vous sera appliqué, il vous faut connaître votre Quotient Familial qui se détermine de la façon suivante : prendre votre Revenu Fiscal de Référence noté sur votre avis d'imposition (ligne 25), diviser par 12 puis par le nombre de part.

Pour que nos services puissent appliquer le tarif qui correspond à votre quotient, **il est indispensable de nous fournir chaque année une copie de votre avis d'imposition, sans quoi vous serez facturé au tarif le plus élevé.**

## Votre enfant est à l'école maternelle ou élémentaire

### → Tarifs pour l'accueil du matin avant l'école, du soir après l'école ainsi qu'à la pause du midi

ENFANTS DOMICILIES DANS LE MIREBELLOIS ET FONTENOIS					
Quotients familiaux	Accueil périscolaire du matin	Repas	Accueil périscolaire méridien	NAP pour 0h 45	Accueil périscolaire du soir
0 à 312	2,24	4,08	1,69	0,68	2,94
313 à 520	2,32	4,16	1,76	0,7	3
521 à 936	2,51	4,58	1,91	0,76	3,16
937 à 1300	2,58	4,73	1,93	0,78	3,23
1301 à 1560	2,64	4,88	1,95	0,79	3,31
> à 1561	2,7	4,99	2	0,81	3,37

ENFANTS DOMICILIES HORS MIREBELLOIS ET FONTENOIS					
Quotients familiaux	Accueil périscolaire du matin	Repas	Accueil périscolaire méridien	NAP pour 0h 45	Accueil périscolaire du soir
0 à 312	2,92	5,3	1,73	0,88	3,63
313 à 520	3,02	5,39	1,8	0,91	3,98
521 à 936	3,22	5,89	2,13	0,97	3,9
937 à 1300	3,28	6,05	2,28	0,99	3,97
1301 à 1560	3,35	6,21	2,44	1,01	4,04
> à 1561	3,41	6,27	2,5	1,06	4,1

### → Tarifs du mercredi après-midi

MERCREDI							
Enfant domicilié dans le Mirebellois et Fontenois	Repas + accueil périscolaire méridien	Repas et après-midi	Forfait pour 6 mercredis	Enfant domicilié hors Mirebellois et Fontenois	Repas + accueil périscolaire méridien	Repas et après-midi	Forfait pour 6 mercredis
0 à 312	5,77	13,81	10,79	0 à 312	7,03	16,99	13,96
313 à 520	5,92	14	10,97	313 à 520	7,19	17,17	14,14
521 à 936	6,49	16,32	13,29	521 à 936	8,02	20,92	17,89
937 à 1300	6,66	17,21	14,18	937 à 1300	8,33	22,3	19,27
1301 à 1560	6,83	18,12	15,09	1301 à 1560	8,65	23,7	20,67
> à 1561	6,99	18,33	15,3	> à 1561	8,77	23,9	20,87

## → Tarifs des services extrascolaires

ENFANTS DOMICILIES DANS LE TERRITOIRE ET SECTEUR JEUNES				
Quotients familiaux	½ journée sans repas	Journée entière sans repas	Journée entière avec repas	Forfait journée
0 à 312	6,71	10,31	14,39	12,95
313 à 520	6,81	10,41	14,57	13,11
521 à 936	9	12,6	17,18	15,4
937 à 1300	9,85	13,35	18,08	16,19
1301 à 1560	10,71	14,11	18,99	16,99
> à 1561	10,81	14,21	19,2	17,18

ENFANTS DOMICILIES HORS DU TERRITOIRE ET SECTEUR JEUNES				
Quotients familiaux	½ journée sans repas	Journée entière sans repas	Journée entière avec repas	Forfait journée
0 à 312	8,66	13,22	18,52	16,67
313 à 520	8,78	13,32	18,71	16,84
521 à 936	12	17,03	22,92	20,63
937 à 1300	13,22	18,25	24,3	21,87
1301 à 1560	14,46	19,49	25,7	23,13
> à 1561	14,59	19,62	25,89	23,3

## Votre enfant est au collège ou au lycée

### De 11 à 13 ans

- \* Les tarifs pour l'accueil au Secteur Jeunes pendant les vacances sont les mêmes que ceux appliqués pour les enfants de l'extrascolaire (voir ci-dessus).
- \* Pour l'accueil pendant la période scolaire aux jours et heures d'ouverture du Secteur Jeunes, une adhésion est demandée.
- \* Une tarification supplémentaire est appliquée lorsque des activités spécifiques sont proposées (voir ci-dessous).

### De 14 à 17 ans

- \* Une adhésion annuelle est demandée pour la fréquentation du Secteur Jeunes aux jours et heures d'ouverture, période scolaire et vacances (voir ci-dessous).
- \* Une tarification supplémentaire est appliquée lorsque des activités spécifiques sont proposées (voir ci-dessous).
- \* Les repas sont facturés selon les tarifs appliqués pour les enfants du périscolaire.

INSCRIPTIONS SPECIFIQUES	
Participation à une veillée	3,32
Participation à un camp : une nuit sur place	6,66
Sortie exceptionnelle (ski...)	16,64
Participation à un séjour jeunes à l'extérieur facturé sur une base journalière	43,94
Séjour extérieur avec implication des jeunes : 5 jours	152,51
Participation à une activité proposée par les offices intercommunaux (par activité)	1,50
Adhésion forfaitaire en période scolaire pour les 11-13 ans (payable par fractionnement)	15
ADHESION ANNUELLE ET TARIFS POUR LES ACTIVITES DU SECTEUR JEUNES : 14-17 ANS	
Adhésion à l'année (payable par fractionnement)	15
Tarif A : ½ journée intervenant, sortie cinéma, veillée, tir à l'arc	5,1
Tarif B : 1 journée intervenant, veillée sous tente, bowling	10,2
Tarif C : lasergame, repas + cinéma	15,3
Tarif D : accrobranche	20,4
Tarif E : sortie randonnée repas inclus	25,5
Tarif F : concert	30,6